

# GRAND PRIX JEUNES DU GOLF CLUB DE LIMOGES

Samedi 03 Octobre et Dimanche 04 Octobre 2020  
au Golf de Saint Lazare, 87000 Limoges



Mail : [golf-club-limoges@wanadoo.fr](mailto:golf-club-limoges@wanadoo.fr) – Tél : 05.55.30.28.01  
[www.golfclublimoges.com](http://www.golfclublimoges.com)

## RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

### I. CONDITION DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte à tous les jeunes étant dans la catégorie U12 et U10 licenciés à une fédération reconnue, répondant aux exigences des règles du Statut Amateur et satisfaisant aux critères d'index par catégories d'âge définis plus loin.

Tous les joueurs licenciés en France devront **s'être acquittés du « droit de jeu fédéral » de 35 €** et devront être titulaires **d'un Certificat Médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition qui devra avoir été enregistré par leur club avant le début de l'épreuve** ou si le joueur a fourni un certificat en 2018 ou 2019, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Tous les joueurs doivent être à jour de leurs droits d'engagement à tous les GPJ antérieurs.

Pour les joueurs non licenciés en France le certificat médical doit être fournis lors de l'inscription.

Le champ des joueurs respectera, pour chaque catégorie d'âge et de sexe, les quotas établis ci-dessous. Dans la limite du champ maximum de 96 joueurs, les joueurs ne répondant pas aux critères peuvent disposer de wild cards.

La répartition des wild cards (10 WC) est du ressort de la Ligue qui pourra en affecter une partie au club organisateur.

#### Catégories et Séries :

U12 : Né(e)s en 2008 et 2009 (1 Série : Garçons et Filles séparés dont 32 garçons et 16 filles)

U10 : Né(e)s en 2010 et après (3 Séries : Garçons et Filles séparés dont 32 garçons et 16 filles).

- Jusqu'à 36,4 (Série 1)
- De 36,5 à 53,4 (Série 2)
- U10 Non Classés à Drapeaux Blanc (Série 3)

**Dans chaque catégorie, et si le champ des joueurs** est trop important, les joueurs U12 et U10 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne des scores en stroke-play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, **le samedi 19 septembre à minuit**, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué ci-dessus.

Le comité d'organisation dispose de 10 Wild Cards (incluses dans les quotas fixés précédemment) pour des joueurs et joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus.

Le déficit d'inscrits dans l'une des séries pourra être reporté sur une autre.

**La liste des inscrits** sera consultable sur le site du golf au plus tard le **jeudi 24 septembre 2020**.

### II. FORME DE JEU

U12 : Stroke Play / 36 trous / 2 x 18 trous. Repères U12

U10 (S1) : Stroke Play / 36 trous / 2 x 18 trous. Repères U12

U10 (S2) : Stroke Ford / 36 trous / 2 x 18 trous. Repères Violets

U10 (S3) : Stroke Ford / 27 trous / 3 x 9 trous. Repères Oranges

Stroke Ford : le joueur doit relever la balle après 9 coups joués si la balle ne repose pas dans le trou.

**Classement :** Le classement du Grand Prix Jeunes est un classement brut exclusivement et obligatoirement par séries garçons et filles dans chaque catégorie d'âge. En cas d'égalité pour la première place pour chaque série à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off trou par trou.

**NB :** En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif.

**Départs :** Lors du 1<sup>er</sup> tour, le tirage des départs se fera par catégories et par sexe, en respectant l'ordre des index à l'intérieur de chaque catégorie d'âge (U12-U10).

Les horaires seront communiqués à partir du mercredi 30 septembre à 18h00.

Lors du 2<sup>ème</sup> tour, le tirage des départs se fera dans l'ordre inverse des résultats, par catégories et par sexe.

### **III. JEU LENT**

La procédure de jeu rapide des règles locales permanentes s'applique (lire § 1.2.2-3 et 1.2.2-4 du Vademecum)

### **IV. ENGAGEMENTS**

Les engagements sont à adresser par écrit, **avant le samedi 19 Septembre à minuit**, au :  
**Golf-Club de Limoges – Avenue du Golf, 87000 Limoges.**

Aucun engagement par téléphone, fax ou email ne sera pris en considération.

Les inscriptions doivent mentionner les **noms, prénoms, adresse, n° de licence et index**, et être accompagnées du montant des droits d'inscription fixés à 30 € pour les joueurs extérieurs et 10 € pour les membres du clubs – (chèque à l'ordre du **Golf-Club de Limoges**).

Tout forfait devra être notifié au Comité de l'épreuve par écrit au plus tard le samedi 19 septembre à minuit. Tout joueur déclarant forfait au-delà de cette date, reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

**Journée d'entraînement :** Les joueurs pourront réserver **1 parcours d'entraînement gratuit** entre le 26 septembre et le 02 octobre 2020, sur réservation préalable auprès du secrétariat du golf municipal pendant ses horaires d'ouverture (05.55.30.21.02).

### **V. DEROULEMENT DE L'EPREUVE**

#### **Rappel du règlement général :**

- Épreuve « non-fumeur » : voir § 1.2-2(5). Toute infraction par le joueur sera assimilée à un comportement incorrect. Les coachs, les encadrants, les parents etc... ne sont pas autorisés à fumer.
- Les joueurs devront avoir une tenue correcte et un comportement exemplaire (§ 1.2.2-3(14) du Vademecum 2020)
- Les **cadets**, l'utilisation des **chariots électriques** et l'utilisation **des appareils de mesure de distance** ne sont pas autorisés. (voir § 1.2-2(8) du Vademecum 2020)
- Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, (parents, entraîneurs, dirigeants, etc...) devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après avertissement, la disqualification du joueur concerné.
- Les joueurs devront respecter et mettre en application les instructions de la FFG en matière de prévention du risque épidémique lié à la COVID 19 (distanciation physique, port du masque, utilisation de gel hydroalcoolique pour la manipulation des râteaux et des drapeaux, pas d'échange des cartes de score...) L'application de ces instructions est obligatoire et est affichée au club.

### **VI. CONTRÔLE ANTI-DOPAGE**

Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire. En cas de contrôle positif et/ou de refus de se soumettre à un contrôle, le joueur pourra être sanctionné conformément au Règlement disciplinaire de lutte contre le dopage de la FFGolf (§ 4.1 du Vademecum 2020).

**Des contrôles par voie de prélèvements sanguins peuvent se dérouler. De tels contrôles sur des mineurs ne peuvent être faits que sur présentation d'une autorisation écrite des représentants légaux. L'absence d'une telle autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et susceptible de donner lieu, aux termes de la réglementation de lutte contre le dopage, à une sanction d'interdiction de participer aux compétitions pour une durée de deux ans.**

### **VII. PRIX**

Les 2 premiers en brut dans chaque série seront récompensés (séries garçons et filles).

En cas d'absence injustifiée d'un joueur à la remise des prix, son prix sera remis au joueur suivant dans le classement.

### **VIII. COMITE DE L'EPREUVE**

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.

### **IX. TABLEAU OFFICIEL**

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au Tableau officiel qui sera à l'accueil du Golf Municipal de Saint Lazare.

**Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.**



# GRAND PRIX JEUNES DU GOLF CLUB DE LIMOGES

Samedi 03 Octobre et Dimanche 04 Octobre 2020

au Golf de Saint Lazare, 87000 Limoges



## AUTORISATION PARENTALE

### PRÉLÈVEMENTS NÉCESSITANT UNE TECHNIQUE INVASIVE LORS D'UN CONTRÔLE ANTIDOPAGE CONCERNANT LES MINEURS ET MAJEURS PROTÉGÉS

(en application de l'article R. 232-52 du code du sport)

Je soussigné (e) (nom et prénom).....

Agissant en qualité de père, mère ou **représentant légal de l'enfant mineur ou du majeur protégé**:

(Nom Prénom de l'enfant) : .....

né (e) le : ...../...../.....

Autorise tout préleveur, **agréé par l'Agence française de lutte contre le dopage** ou missionné par la Fédération Internationale dûment mandatée à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur l'enfant mineur ou le majeur protégé :

Nom et prénom de l'enfant : .....

Ce document sera présenté à la personne chargée du prélèvement lors du contrôle antidopage invasif.

Il est valable pour la saison sportive 2020.

#### Article R 232-52 du Code du Sport

*Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. **L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle.***

*L'absence d'autorisation parentale, lors d'un contrôle antidopage invasif, est constitutive d'un refus de se soumettre à ce contrôle **et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires à l'égard du joueur (deux ans de suspension de compétition).***

*Une copie de cette autorisation doit être conservée par le joueur mineur et devra être présentée, le cas échéant, au préleveur.*

*Une copie doit être transmise au Club du joueur ainsi qu'à sa Ligue d'appartenance.*

Fait à .....

le ...../...../.....

Nom du représentant légal : .....

Signature du représentant légal : .....



# GRAND PRIX JEUNES DU GOLF CLUB DE LIMOGES

Samedi 03 Octobre et Dimanche 04 Octobre 2020

au Golf de Saint Lazare, 87000 Limoges



## FICHE D'URGENCE MEDICALE

### Autorisation parentale d'intervention pour mineur

Je soussigné(e)/nous, (noms et prénoms des représentants légaux ou du représentant légal) :

.....  
.....

Domicilié (e)(s) au : .....

.....

Autorise (ent) les membres de l'encadrement administratif et/ou technique du Golf Municipal de Saint Lazare par l'intermédiaire du Golf-Club de Limoges à prendre toute disposition en cas de maladie ou d'accident et notamment à avertir les services de secours d'urgence afin que le joueur mineur :

(nom et prénom) : .....

né (e) le ...../...../..... soit orienté(e) vers la structure hospitalière la mieux adaptée.

À cet effet, le joueur devra être en possession de sa carte vitale.

Numéro de Sécurité Sociale : .....

Groupe Sanguin : .....

Le Golf-Club de Limoges s'efforcera de prévenir les représentants légaux ou le représentant légal dans les meilleurs délais aux numéros suivants :

N° de téléphone domicile : .....

N° portable de la mère : .....

N° portable travail de la mère : .....

N° portable du père : .....

N° portable travail du père : .....

N° portable le cas échéant d'une personne susceptible de vous prévenir : .....

OBSERVATIONS ÉVENTUELLES : traitements médicaux, allergies, autres observations utiles :

Fait à .....

le ...../...../.....

Nom et Signature du représentant légal : .....

# GRAND PRIX JEUNES DU GOLF CLUB DE LIMOGES

Samedi 03 Octobre et Dimanche 04 Octobre 2020

au Golf de Saint Lazare, 87000 Limoges



## DROIT À L'IMAGE

Je soussigné (e) .....(nom et prénom)  
degré de parenté .....(père, mère, tuteur.....) agissant en  
tant que représentant légal de l'enfant mineur, nommé ci-dessous :

..... né (e) le ...../...../.....

autorise le Golf-Club de Limoges à publier les photographies / diffuser les images prises de mon enfant et de sa personne dans le cadre du Grand Prix Jeunes U10 / U12 du Golf Municipal de Saint Lazare, sans limite de durée, à titre gratuit et à l'exclusion de toute utilisation commerciale.

Fait à ..... le ...../...../.....

Nom du représentant légal : .....

Signature du représentant légal : .....

# GRAND PRIX JEUNES DU GOLF CLUB DE LIMOGES

Samedi 03 Octobre et Dimanche 04 Octobre 2020  
au Golf de Saint Lazare, 87000 Limoges



## BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM ..... PRÉNOM.....

Sexe .....

Date de naissance ...../...../.....

Catégorie :  U10  U12

Numéro de Licence ..... Club : .....

Je suis dans le mérite jeunes  Non  Oui Place.....

Droit de jeu fédéral acquis le ...../...../.....

Adresse Postale :  
.....  
.....

Numéros de téléphone :

Portable : ..... Domicile .....

E-mail.....

Parent, entraîneur ou adulte responsable accompagnant.....

N° de mobile .....

- J'ai pris connaissance du règlement de l'épreuve ci-joint.
- Je règle mon inscription de 30 € pour les **joueurs extérieurs** par chèque à l'ordre du Golf-Club de Limoges  
(Comprenant les greens-fees de l'entraînement, du tour 1 et 2 et les droits de jeu)  
1 règlement par enfant
- Je règle mon inscription de 10 € pour les **joueurs membres** du Club par chèque à l'ordre du Golf-Club de Limoges (les droits de jeu)  
1 règlement par enfant

Les engagements sont à adresser par écrit, **avant le Samedi 19 Septembre 2020 à minuit**, à :

Golf-Club de Limoges  
Avenue du Golf  
87000 LIMOGES

Pour tout renseignement complémentaire, contactez-nous au 05.55.30.28.01

Email : golf-club-limoges@wanadoo.fr Site internet : www.golfclublimoges.com

## Liste des hébergements conseillés pour le Grand Prix Jeunes.

Tous ces hébergements sont à proximité du Golf Municipal de Saint Lazare.

<b>Nom de l'Hôtel</b>	<b>Adresse</b>	<b>Coordonnées</b>
Le Golf Saint Lazare ***	Avenue du Golf 87000 LIMOGES	05 55 06 00 00 legreenstlazare@orange.fr www.golfsaintlazare.com
Hôtel BLACK & GREEN ***	270, route de Toulouse 87000 LIMOGES	05 55 06 25 25 www.blackngreen.fr
Chéops 87	55, rue de l'Ancienne Ecole Normale d'Instituteurs 87000 LIMOGES	05 55 30 08 10 cheops-87@orange.fr www.cheops87.com
KYRIAD LIMOGES SUD ***	2, rue Louis Blériot Zone Industrielle du Ponteix 87220 FEYTIAT	05 55 06 07 07 kyriad.limoges-sud@orange.fr www.kyriad.fr
Comfort Hôtel **	6, avenue du Ponteix 87220 FEYTIAT	05 55 31 23 28 comfortlimoges@wanadoo.fr www.comforthotellimogessud.fr
APOLONIA *** LIMOGES SUD	Rue de l'Essart 87220 FEYTIAT	05 55 06 14 60 reservation@hotel-limoges-apolonia.com hotel-limoges-apolonia.com
Appart'City Limoges ***	3, rue Chaudron 87000 LIMOGES	05 55 43 37 40 www.appartcity.com

